

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE **MASTER MEEF**

DU DOMAINE

DE LA MENTION Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Pratiques et Ingénierie de la Formation

DU PARCOURS Ingénierie, médiation, e-éducation

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » ;

Vu l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 ;

Vu l'Arrêté du 3 août 2018 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Poitiers au sein de l'université de Poitiers;

Vu les propositions de M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première à la deuxième année

de la session 1 à la session 2

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme NETTO Stéphanie

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme MICHEL Christine

Professeur d'Université

Titulaires :

Mme EL KECHAI Hassina

Maître de Conférences

Mme AILLERIE Carine

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

M. CERISIER Jean-François

Professeur d'Université

M. PETERSON Andrew

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 05 Novembre 2021

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT



La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL